

## Le Comité des fêtes de Mirande fera bientôt son Assemblée Générale



Le Comité des fêtes de Mirande fera bientôt son Assemblée Générale

Le mercredi 22 janvier à 20h, le comité des fêtes de Mirande fera son Assemblée générale annuelle, et fêtera ses deux années d'existence.

A l'ordre du jour : élection du nouveau conseil d'administration, changement statutaire, présentation du bilan moral et financier des activités de l'année, du projet d'activité, du budget prévisionnel, échange sur le bénévolat et enfin questions diverses.

Cette assemblée est ouverte à toute personne souhaitant apporter son soutien aux actions du comité des fêtes ou simplement s'informer sur son fonctionnement.

La municipalité, qui soutient très activement le comité par les subventions, les salles et les services qu'elle met à sa disposition, sera également conviée.

Comme la plupart des structures associatives, le comité des fêtes manque de bénévoles et toute aide sera la bienvenue.

Une dizaine de jeunes participent tout au long de l'année à l'organisation des manifestations comme Carnaval, Pâques, Halloween... Le comité tient à proposer de nombreuses animations à destination de la jeunesse.

N'hésitez pas à lui communiquer vos idées et vos propositions par email ou sur les réseaux sociaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact au 06.66.64.18.25 ou sur [cdfmirande@gmail.com](mailto:cdfmirande@gmail.com).